VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mr ANIN Luc – 4, Impasse du Verger (Cadastre section AC437)

Expertise technique en date du 8 octobre 2011

VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mr ANIN Luc – 4, Impasse du Verger (Cadastre section AC437)

Expertise technique en date du 8 octobre 2011

Objet de l'expertise

Le présente expertise a pour objet de faire le point sur l'état de la villa de Mr Luc ANIN implantée dans le secteur du morne Calebasse et qui a été soumise aux effets des désordres géotechniques qui se sont manifestés par le glissement de grande ampleur amorcé le 02 mai 2011.

Constatations

La villa comprend deux niveaux et est complétée par un garage côté impasse du Verger. Il existe également un accès par un escalier côté allée des Manguiers. Il existe une terrasse couverte associée à la façade côté allée des Manguiers ainsi qu'une terrasse sur la façade opposée accessible depuis le garage. La structure est du type poteaux-poutres avec un remplissage en briques. La couverture est en tôles. Un mur de soutènement a été édifié en limite de propriété dans l'angle « impasse du Verger / allée des Manguiers ».

La structure du garage a été déplacée de l'ordre de 40 cm en moyenne par rapport à la maison. Le mur du fond est très fracturé et le dallage présente une pente transversale de l'ordre de 10 cm/m et une pente longitudinale de l'ordre de 6 cm/m.

La terrasse qui fait suite au garage a également subi de gros désordres. Il y a notamment une fracture importante dans le dallage (décalage en plan de l'ordre de 15 cm et décalage vertical de l'ordre de 7 cm). Cette fracture se prolonge dans la pièce contigüe et le mur de façade est également fracturé. Cette fissure se retrouve également dans le carrelage de la terrasse côté allée des Manguiers, mais avec une ouverture plus faible. Globalement la villa a été détériorée sur une ligne traversant la maison, ce qui correspond également à une fissure observée en façade de l'allée des Manguiers, à l'étage.

Des fissures sont également visibles au niveau du rez-de-chaussée pour la façade de l'allée des Manguiers.

La maison étant fermée il n'y a pas eu de visite de l'intérieur de celle-ci.

Les fondations visibles, côté allée des Manguiers, sont déstabilisées par les mouvements de terrain observés dans leur environnement immédiat.

Le mur de soutènement érigé dans l'angle « impasse du Verger / allée des Manguiers » a été fracturé en de nombreux endroits. L'escalier d'accès depuis l'allée des Manguiers a été

nettement détaché de la terrasse (en plan et en niveau) et il y a un écart important par rapport au mur côté allée des Manguiers.

Il y a de nombreuses crevasses dans le terrain dans l'environnement immédiat de la maison.

Compte tenu des désordres très importants constatés sur les différents éléments de la villa ainsi que sur les fondations et dans le terrain proche, il est permis de dire que la villa a subi des désordres irrémédiables, sans oublier que les terrains sur lesquels elle est fondée ne sont plus stables et ne sont donc plus aptes à recevoir une construction d'une manière pérenne.

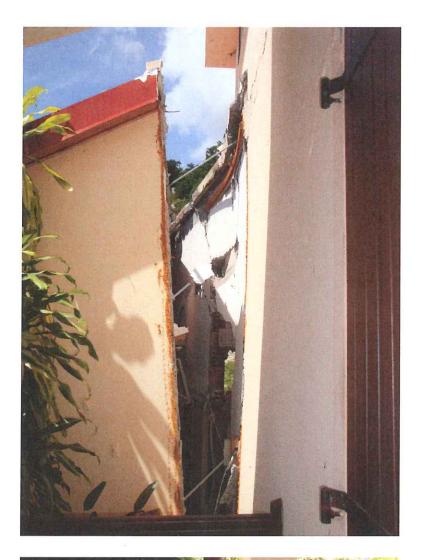


Vue d'ensemble de la villa côté impasse du Verger avec le garage au premier plan, sur la gauche



Désordres sur la cloison au fond du garage





Une vue du décalage entre le garage et le corps de la villa, le déplacement du garage s'étant accompagné d'un basculement général de celui-ci



Une vue de la fracture dans le dallage de la terrasse faisant suite au garage



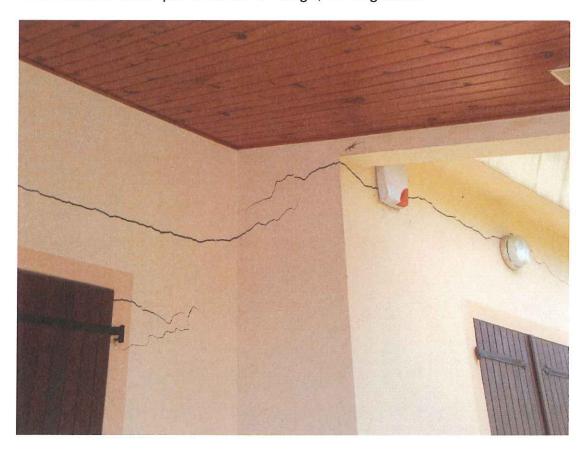
Vue d'ensemble de la façade dans l'angle faisant suite au garage



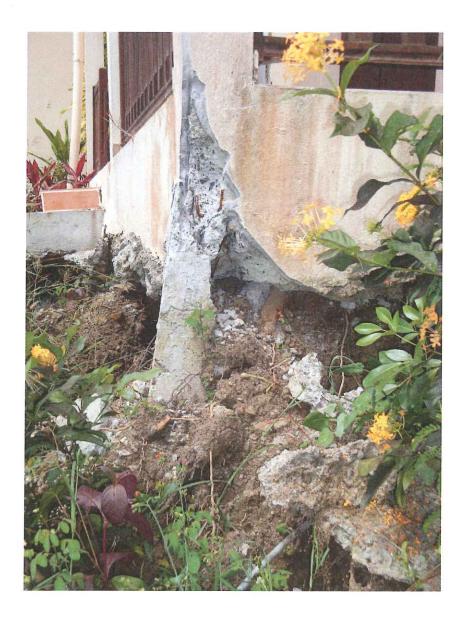
Vue de la fracture se prolongeant dans la pièce contigüe de la façade cidessus



Vue de la façade côté allée des Manguiers. A noter le décalage entre l'escalier d'accès et la terrasse ainsi que la fissure à l'étage, sur la gauche



Des fissures sur la façade ci-dessus au niveau du rez-de-chaussée, sur la droite



Etat de la fondation dans l'angle des façades « impasse du Verger – allée des Manguiers »